



NOS SOLUTIONS
LOGEMENT POUR
LES JEUNES

SAINT-YRIEIX (16)

Résidence de La Croix Maillot

13 route de Royan

A 3 km du centre-ville d'Angoulême, à proximité des commerces et des transports en commun, cette résidence dispose de :

- ➔ **12 studios avec kitchenette** (meublier, vaisselle, équipement ménager) entièrement équipés, d'une surface de 24 à 31 m².
- ➔ **Services associés** : accès internet en haut débit, parking, local vélos.

Les résidences **YELLOME**

répondent à des besoins de logements temporaires meublés, à loyers abordables, pour des étudiants et des jeunes en accès à l'emploi, en formation en entreprise, ou en mobilité professionnelle.

Résidence pour jeunes de 18 à 30 ans, sous réserve du respect des plafonds de ressources.



Yellome 

YELLOME est une marque déposée par NOALIS

YELLOME, comment ça marche ?



Dossier & Démarches

- 1 Déposez une demande de **logement** sur www.noalis.fr (rubrique Yellome)
- 2 Votre correspondant Yellome **étudie votre dossier** sous couvert du respect des conditions de plafonds de ressources et selon les places disponibles
- 3 Vous recevez votre **contrat de location** à compléter, signer, et retourner à votre correspondant Yellome



Délais

- Séjour **d'1 à 24 mois**
- Préavis de départ **raccourci à 8 jours**

© Marque déposée par Action Logement

*Loyers non contractuels **Montants à titre d'exemple pour un salarié de 20 ans n'ayant pas déclaré de revenu sur l'année précédente, en contrat d'apprentissage avec un salaire inférieur à 1200€. Non contractuel.



Loyer & Caution

- Loyers mensuels entre **411 €* et 449 €* toutes charges comprises** (chauffage, eau, électricité et wifi inclus)
- Logements conventionnés **APL**
- Possibilité de **financement du dépôt de garantie** avec l'aide **LOCA-PASS®**
- Subvention possible jusqu'à **100 €/mois** pendant 3 ans avec l'aide **MOBILI-JEUNE®**
- Pas de taxe d'habitation



Exemple de Loyer & d'Aides

Pour un salarié de 20 ans en contrat d'apprentissage, locataire d'un T1 bis de 25 m²

Loyer total 423 €/mois*

⊖ APL 350 €/mois**

⊖ Loyer résiduel **73 €/mois****
toutes charges comprises

⊖ Aide MOBILI-JEUNE® 73 €/mois**
de subvention pendant 36 mois

⊖ **Zéro € restant à la charge du locataire**



PLAN DE SITUATION

A l'ouest d'Angoulême, la résidence est à proximité des grandes voies de communication qui la relie à l'ensemble de l'agglomération.

Noalis 
Groupe ActionLogement

www.noalis.fr

Contactez Valérie ou Gaëlle

05 16 42 35 00

contact@noalis.fr